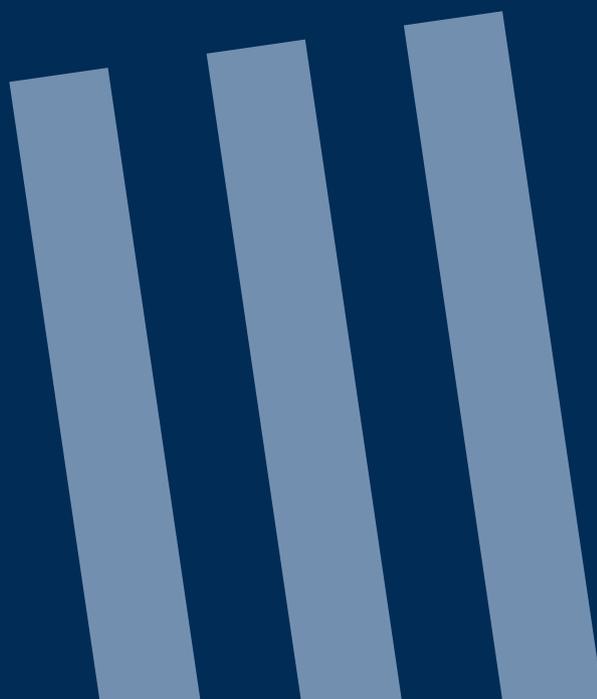


2022

Rapport annuel

UCBAVEUGLES

Union centrale suisse pour
le bien des aveugles



Les personnes en situation de cécité, de malvoyance ou de surdicécité sont confrontées au quotidien à de nombreux obstacles. En tant qu'organisation faîtière suisse du domaine du handicap visuel et de la surdicécité, nous sommes à pied d'œuvre depuis 120 ans pour leur libérer la voie.

Table des matières

- 4 Editorial du président et du directeur général
- 7 À propos de nous

Nos prestations

- 10 Prestations et temps forts en 2022
- 14 Perspectives
 - Une nouvelle pièce maîtresse au cœur de nos activités à Lausanne
 - Consensus autour d'un phénomène complexe
- 18 Statistiques des prestations

- 22 Remerciements aux fondations

Nos finances

- 24 Bilan et compte d'exploitation
- 30 Rapport de l'organe de révision

Notre organisation

- 32 Comité
- 35 Direction
- 36 Organisations membres

Note

Le rapport annuel et les comptes détaillés peuvent être téléchargés sur notre site www.ucba.ch. Le site donne aussi des informations détaillées sur l'UCBA et ses prestations. Scannez les QR-codes dans ce rapport annuel pour en savoir plus.



Vers de nouveaux horizons

Avec l'arrivée de nouveaux membres au sein du comité de l'UCBA fin 2021 et l'entrée en fonction du nouveau directeur au 1er janvier 2022, l'UCBA a lancé un projet de stratégie afin de s'orienter vers l'avenir.

La démarche a été fondée sur des bases participatives. Les délégués de l'UCBA ont pu exprimer leurs souhaits et visions lors de l'assemblée de 2022. Le projet de nouvelle stratégie leur sera présenté lors de l'assemblée des délégués en 2023. Une procédure de consultation sera ensuite lancée, avec pour but une adoption définitive de la stratégie à l'assemblée des délégués en 2024.

« The best way to predict your future is to create it » (Peter Drucker). C'est sur cette vision pragmatique que nous voulons faire évoluer l'UCBA : construire l'avenir sur les réussites du passé, tout en se permettant des idées audacieuses. Nous avons donc des discussions passionnantes en perspective. Je me réjouis beaucoup de la suite de ce processus et des avis de nos membres sur la vision de l'avenir de l'UCBA que nous développerons ensemble dans le dialogue.

La nouvelle stratégie n'a bien sûr pas empêché l'UCBA de poursuivre ses nombreuses activités tout au long de l'année 2022. Elles vous sont présentées dans ce rapport annuel, dont j'espère que la nouvelle présentation, modernisée, plus synthétique, vous plaira. Je vous en souhaite d'ores et déjà bonne lecture.



A stylized, handwritten signature in black ink, which appears to read 'T. Dietziker'. The signature is fluid and somewhat abstract, with long horizontal strokes.

Thomas Dietziker
Président de l'UCBA

Sur la bonne voie pour y arriver

Le privilège du « nouveau venu » est qu'il peut se permettre de poser toutes les questions, en tous cas pendant un certain temps. L'UCBA est-elle une organisation faîtière ? Est-elle reconnue comme telle par ses membres ? Ses prestations sont-elles en adéquation avec le concept même d'organisation faîtière ? Voici les trois questions qui se sont progressivement imposées suite aux nombreux contacts que j'ai eus dès mon arrivée. Le projet de nouvelle stratégie soutenu par le Comité est une véritable chance de pouvoir répondre à ces questions, entre autres, et de repenser le rôle de l'UCBA à l'avenir.



A côté de la stratégie, l'UCBA a poursuivi ses activités ordinaires. Nous avons aussi eu plusieurs négociations serrées en 2022, comme la convention avec la Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR ou encore le début des négociations avec l'Office fédéral des assurances sociales OFAS pour la nouvelle période de subventionnement 2024 – 2027. Outre ces situations ponctuelles, les différents secteurs ont poursuivi leurs activités malgré un contexte parfois incertain. Le conflit avec l'Ukraine et ses conséquences économiques, la gestion de la COVID, autant de situations qui ont eu des incidences plus ou moins fortes sur nos activités. Mais dans l'ensemble, nous avons pu garder le cap. Quelques moments forts de l'année écoulée vous sont présentés dans ce rapport annuel « nouvelle formule », épuré et allant droit à l'essentiel. J'espère qu'il vous plaira.

Enfin, j'aimerais adresser mes remerciements à toutes les collaboratrices et à tous les collaborateurs de l'UCBA pour m'avoir si bien accueilli. J'aimerais aussi exprimer ma gratitude au comité de l'UCBA pour la confiance qu'il me témoigne et enfin, j'aimerais aussi remercier les organisations membres de l'UCBA, car j'ai toujours été accueilli avec bienveillance et sympathie lors de mes visites.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Uberti', with a stylized flourish at the end.

Pierre-Alain Uberti
Directeur général de l'UCBA



Objet et but

L'Union centrale suisse pour le bien des aveugles est l'organisation faîtière du handicap visuel en Suisse et regroupe aujourd'hui 66 organisations membres. Depuis 1903, nous œuvrons pour permettre aux plus de 377 000 personnes en situation de handicap visuel, dont au moins 57 000 sont atteintes de surdicécité, de participer aussi pleinement que possible à la vie sociale et citoyenne. Nous nous employons à ce que les personnes concernées puissent mener une vie aussi indépendante et autonome que possible.

377 000

personnes en situation de malvoyance, de cécité, et de surdicécité vivent en Suisse.

Avec nos projets, nous poursuivons les objectifs suivants :



Autonomie

Nous soutenons l'indépendance et l'auto-détermination des personnes en situation de handicap visuel et de surdicécité.



Egalité

Nous plaçons les personnes concernées sur un pied d'égalité et veillons à ce qu'elles soient traitées avec respect.

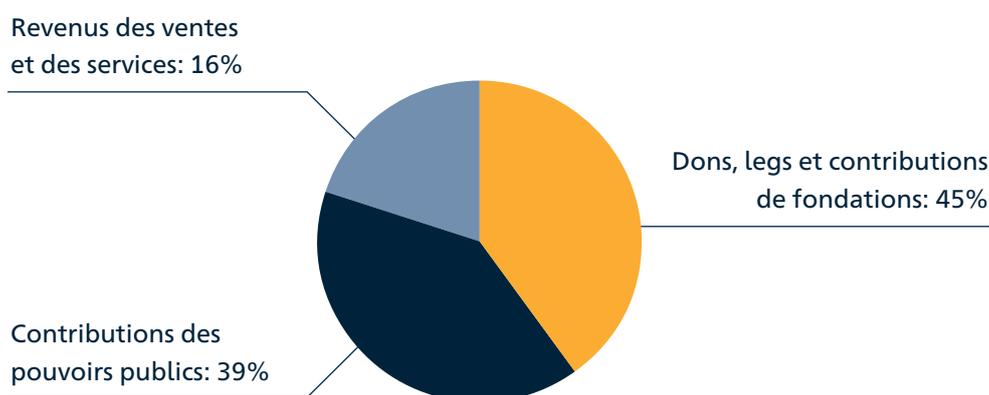


Absence de barrières

Nous cherchons en permanence des moyens pour compenser les désavantages liés au handicap.

Tâches et prestations

Nos tâches et prestations sont financées par les subventions de l'assurance invalidité (AI), les contributions de nos membres et les revenus liés à la vente de produits et de services. Près de 45% de nos dépenses sont couvertes par le biais de dons, de legs et de contributions provenant de fondations.



L'UCBA assure les prestations suivantes en faveur de la typhlophilie et de la surdicécité :

- **Développement et vente de moyens auxiliaires** pour les personnes aveugles, malvoyantes et sourdaveugles à des prix équitables ;
- **Conseil, accompagnement** et programme de formation et de loisirs pour les personnes atteintes de surdicécité ;
- **Formation continue de spécialistes** travaillant avec les personnes atteintes de déficience visuelle et de surdicécité, avec ou sans handicaps multiples ;
- **Développement et distribution de tests de vue** et de moyens auxiliaires optiques, coordination du conseil en éclairage ;
- **Recherche** sur des phénomènes liés à la cécité, la malvoyance et la surdicécité ;
- **Information du grand public** sur les différentes formes de handicap visuel et de surdicécité, ainsi que sur leurs conséquences ;
- **Coordination** de la collaboration et de la défense des intérêts dans le domaine du handicap visuel ;
- **Bibliothèque spécialisée** sur la cécité, la malvoyance et la surdicécité.

Structure de l'UCBA

L'UCBA est gérée conjointement par un comité et une direction. Avec son siège principal à St-Gall, son site à Lausanne, ses sept services spécialisés en surdicécité, son service spécialisé des moyens auxiliaires et son service spécialisé en basse vision à Lenzbourg, elle est active dans toute la Suisse. Sa structure organisationnelle est présentée dans [l'organigramme](#). L'Assemblée des délégués, qui se tient chaque année, est l'organe suprême de l'UCBA. Nos organisations membres y mandatent des délégués qui jouissent du droit de vote lorsqu'ils représentent un membre ordinaire, ou qui peuvent soumettre des propositions et participer valablement aux délibérations de l'Assemblée des délégués en tant que membres associés. Par le biais des commissions, nous coordonnons et favorisons la collaboration entre nos membres pour assurer la qualité égale des prestations, développer des projets communs et défendre nos intérêts au sein de la société.



Notre organigramme

Prestations et temps forts en 2022

Nouvelle orientation de la formation d'orthoptiste

Après une longue pause, nous avons pu à nouveau proposer, en Suisse alémanique, une formation d'orthoptiste spécialisé en basse vision. Six intervenants issus de différentes disciplines ont formé ces spécialistes à devenir des traits d'union entre les ophtalmologues et la domaine du handicap visuel. Avant la réalisation du cours, l'équipe chargée de la formation a analysé, conjointement avec celle de la basse vision, les besoins existants et révisé le contenu de la formation pour y répondre. Pour la première fois, le cours s'est déroulé sur huit jours, au lieu de neuf précédemment, et il a quatre fois pris place le vendredi et le samedi. Ainsi, il a été plus facile pour les orthoptistes d'y participer, étant donné que ces personnes travaillent souvent pour plusieurs employeurs. Les douze participantes à la formation l'ont terminée avec succès. Cela permet à l'UCBA de donner aux orthoptistes la possibilité de prodiguer des premiers conseils précoces ciblés en basse vision et d'établir très tôt des contacts avec les services de consultation du domaine du handicap visuel. Les besoins d'une formation similaire pour la Suisse romande sont en cours d'évaluation.

Impact d'une déficience visuelle sur la vie de couple

Lorsqu'un couple est confronté à une situation de surdicécité totale ou partielle, l'on pense d'abord à l'impact de cette déficience sur la personne concernée elle-même. Réalisée par l'UCBA en collaboration avec la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL), l'étude SELODY s'intéresse à la relation de couple. Pas moins de 115 personnes atteintes de déficience visuelle ou de surdicécité et leurs partenaires ont participé au premier sondage réalisé en français, en allemand et en italien en Suisse, en Allemagne, en Autriche et en France. L'UCBA a publié les résultats de l'étude SELODY en 2022. Ils ont débouché sur tout un éventail de matériel d'information visant à soutenir de façon ciblée les personnes concernées, leurs proches et les professionnels dans la gestion de ce handicap sensoriel : un guide pour les couples, un podcast audio ainsi qu'une publication spécialisée et un Info-set destinés aux services de consultation et aux professionnels du handicap visuel. www.ucba.ch/selody

6

intervenants ont formé en tout douze orthoptistes spécialisées en basse vision en Suisse alémanique.

115

couples ont participé à l'étude SELODY et y ont témoigné de leur expérience.



Le site www.ucba.ch fait peau neuve

Nous avons procédé à une refonte du site de l'UCBA afin de conférer à l'UCBA une présentation plus claire dans le monde numérique et d'informer au mieux les personnes en situation de malvoyance, de cécité et de surdité et leurs proches, ainsi que les professionnels de la typhlophilie, de l'enseignement, de la recherche, les instances politiques et les offices AI. La nouvelle version est en ligne depuis novembre 2022. Au cœur de nos priorités ont figuré, outre l'absence de barrières, l'accessibilité rapide aux informations recherchées, classées par thèmes, et une simplification maximale de la navigation. Ainsi, l'on est passé de six niveaux à trois. De la page d'accueil, qui donne une information d'ensemble sur tous les thèmes, il est possible de bifurquer, au gré de ses intérêts, sur des pages donnant des aperçus plus spécifiques, puis sur des renseignements plus détaillés. De plus, nous avons optimisé certains critères tels les contrastes, la taille, la police des caractères, ainsi que le mode sombre et la longueur des textes. Outre une programmation conforme aux directives sur l'accessibilité des contenus web pour les lecteurs d'écran, une fonction de lecture à haute voix a été intégrée pour chaque langue, directement sur le site.

Garantir le secret des urnes pour tous

Environ 260 000 personnes en situation de handicap visuel ayant le droit de vote vivent en Suisse. A ce jour, elles ne peuvent exercer leurs droits politiques dans notre pays qu'avec le soutien d'une personne voyante. Dans le souci de préserver le secret de leur vote, l'UCBA a développé un modèle de vote tactile qui permet aux personnes en situation de handicap visuel de sentir au toucher où il faut inscrire son suffrage. La solution des modèles de vote tactiles pour les scrutins nationaux a déjà reçu un large soutien politique. Le 31 mars 2022, le conseiller national Andri Silberschmidt (PLR) a déposé, avec des cosignataires de toutes les fractions politiques, la motion « Le secret du vote. Un droit pour tous ». Cette motion a été acceptée à l'unanimité par les 246 parlementaires du Conseil national et du Conseil des Etats. Il incombe maintenant au Conseil fédéral de créer les conditions pour que les modèles de vote tactiles puissent être traduits dans les faits et d'en examiner les modalités de financement. Ainsi, avec les instances politiques, nous sommes parvenus à émettre un signal fort en faveur d'une participation politique.

3

niveaux de navigation rendent la structure du site plus conviviale.

246

parlementaires du Conseil national et du Conseil des Etats ont adopté la motion « Le secret du vote. Un droit pour tous ».

Action de sensibilisation à l'occasion de la Journée de la surdicécité

Le 27 juin, lors de la Journée internationale de la surdicécité 2022, 28 restaurants de Suisse ont participé à l'action « A table – en situation de surdicécité » organisée par l'UCBA, la Fondation Tanne, la Fondation Taubblindenhilfe et la FRSA. Leur but était d'attirer l'attention du grand public sur la participation sociale des personnes en situation de surdicécité et sur l'inclusion de toutes les personnes concernées. Du 17 au 30 juin, les restaurants participant à l'action ont disposé, dans leur établissement, 10 000 sets de table en carton créés exprès pour l'événement et dotés de lunettes prédécoupées afin de simuler un fort handicap visuel. De plus, des protections auditives ont été distribuées aux hôtes pour leur permettre de simuler également une déficience auditive. En outre, le set montrait aux hôtes comment communiquer avec les personnes concernées, par exemple pour leur souhaiter un bon appétit, en recourant à des méthodes de communication telles que le braille, le Lorm ou la langue des signes. L'action a été mentionnée dans plus de 30 articles, émissions radio et TV. Elle a aussi bénéficié d'une excellente couverture dans les médias sociaux.

Lancement de l'initiative « Home designed for all »

Lors de la Journée de l'Europe du 5 mai 2022, l'UCBA a lancé l'initiative « Home designed for all ».

Depuis, les organisations pour les personnes aveugles et malvoyantes d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse attirent l'attention sur le fait que certains éléments modernes tels les écrans tactiles, peuvent rendre les appareils ménagers inaccessibles pour les personnes en situation de handicap visuel, de cécité ou de surdicécité. Lors du salon de l'électronique et de l'électroménager (IFA), qui s'est déroulé début septembre 2022 à Berlin, l'initiative a sensibilisé les chefs de produits, services marketing, développeurs de logiciels et designers industriels à la conception universelle, grâce à des appareils de simulation. Ces 35 millions de personnes en situation de cécité, de malvoyance et de surdicécité en Europe auxquelles se vouent l'UCBA et d'autres organisations du domaine du handicap visuel représentent un marché croissant à prendre au sérieux.

10 000

sets de tables ont été distribués lors de l'action « A table – en situation de surdicécité ».

35 mio

de personnes peuvent bénéficier, en Europe, d'une conception universelle.

Nouveau shop en ligne de l'UCBA

Afin de lui conférer une conception plus moderne et d'en clarifier la présentation pour le plaisir de ses acheteurs, nous avons œuvré, en 2022, à la réalisation du nouveau shop en ligne des moyens auxiliaires. Nous avons diversifié le choix de ses articles, tout en répartissant ces derniers dans des rubriques plus intuitives. Les titres et descriptions des quelque 600 moyens auxiliaires proposés ont tous été harmonisés. Ainsi, désormais, lorsqu'un article comprend plusieurs modèles différents (longueurs de canne, langues d'une synthèse vocale), la sélection de l'un d'eux peut s'effectuer directement dans l'article concerné. Le réaménagement de notre shop en ligne nous a aussi permis d'en améliorer l'accessibilité. En y intégrant un onglet « réadaptation » et en y mentionnant nos prestations « orientation et mobilité », « activités de la vie journalière » et « basse vision », nous ne mettons pas uniquement l'accent sur la vente des moyens auxiliaires, mais aussi sur notre tâche de conseil. Le nouveau shop a été mis en ligne le 16 septembre 2022. www.ucba.ch/shop

Participation active au congrès basse vision de Dublin

Après avoir été reporté deux fois, coronavirus oblige, le treizième congrès basse vision s'est déroulé du 5 au 8 juillet 2022, à Dublin. Pour la première fois, l'UCBA y a participé avec plusieurs contributions, surtout axées sur la pratique, comme le thème contrastes et lumière. Plus concrètement, elle y a présenté son étude sur l'importance de la définition de la vision des contrastes et a montré dans un atelier comment procéder à l'examen des contrastes avec des moyens simples. Lors de ses deux autres exposés, l'UCBA a pu sensibiliser les participants au paramétrage de l'éclairage et aux critères requis pour proposer un éclairage adéquat aux personnes en situation de handicap visuel et de malvoyance liée à l'âge. Malgré la pandémie, quelque 350 spécialistes ont assisté au congrès, organisé sous la forme de réunions parallèles à choix, comprenant notamment les contributions de l'UCBA. Les échanges entre spécialistes venus du monde entier se sont révélés fort utiles.

600

moyens auxiliaires sont disponibles dans le shop en ligne de l'UCBA.



350

personnes ont eu l'occasion d'assister aux exposés de l'UCBA lors du congrès de Dublin.

Une nouvelle pièce maîtresse au cœur de nos activités à Lausanne

« L'atelier situé dans les bureaux de l'UCBA, à Lausanne, nous donne l'occasion d'échanger directement avec tous les membres du personnel qui travaillent en Suisse romande. Nous nous y sentons chez nous, dans la grande famille de l'UCBA ».

Rosaria Lopes Florindo, 91 ans

Participante malentendante-malvoyante aux activités du service spécialisé en surdicécité de l'UCBA, à Lausanne

En automne 2022, il a enfin pu voir le jour, ce grand espace de cinquante mètres carrés conçu pour accueillir, à Lausanne, les activités destinées aux personnes en situation de surdicécité.

Il répond parfaitement aux besoins spécifiques de ces dernières, notamment en matière d'éclairage et d'acoustique. Grâce au généreux soutien d'une fondation, des activités pourront s'y dérouler dès janvier 2023.

Un formidable engagement pour une inclusion accrue

Chaque année, l'UCBA organise une quarantaine d'activités à Lausanne et plus de 130 dans toute la Suisse. Ainsi, nous réagissons pour répondre aux défis quotidiens auxquels sont confrontées les personnes en situation de surdicécité : dépendance face à un entourage très restreint, solitude, isolement social et difficulté de s'adonner de façon autonome à des activités de loisirs. Dans le cadre des cours, jeux et ateliers que nous mettons sur pied, les personnes en situation de surdicécité ont la possibilité, grâce à l'accompagnement de personnes bénévoles, d'élargir leurs horizons par l'apprentissage, de déployer leurs talents créatifs et de vivre un sentiment d'appartenance.

Contrairement à ces trois dernières années durant lesquelles les conditions étaient loin d'être optimales, faute de locaux appropriés, les participants ont désormais la possibilité de s'adonner en toute sécurité à leurs aspirations créatives.

130

activités au moins sont organisées chaque année par l'UCBA pour des personnes en situation de surdicécité.

Le nouvel atelier est un bel exemple de réussite d'un financement par une fondation, dont les bénéficiaires directs sont les personnes en situation de surdicécité. Pour permettre à celles-ci de participer sans réserve à une vie sociale et citoyenne, nos dépenses doivent être couvertes à raison de 45% par des dons, des legs et les contributions de fondations. En outre, il nous incombe de préparer dûment les bénévoles à leur tâche d'accompagnement en leur proposant deux cours d'introduction, un suivi professionnel et deux cours de formation continue par an. Si l'espace atelier constitue, à Lausanne, le cœur de nos activités, les bénévoles en sont la colonne vertébrale. Leur engagement est indispensable, comme en témoigne un sondage que nous avons réalisé en automne 2021. Il révèle que les clientes et clients des services spécialisés en surdicécité de toute la Suisse sont extrêmement satisfaits de l'accompagnement des bénévoles et que ces derniers, en retour, trouvent beaucoup de sens dans l'accomplissement de leur tâche. Une situation gagnant-gagnant pour toutes les parties.

45%

des dépenses de l'UCBA doivent être couvertes par des dons, des legs et les contributions de fondations.

Consensus autour d'un phénomène complexe

« Aujourd'hui, les troubles visuels d'origine cérébrale (CVI – Cerebral Visual Impairment) font l'objet d'une attention accrue. Jusque-là, la répartition des tâches entre les acteurs de la typhophilie n'était pas clairement définie. Grâce à un consensus commun, l'évaluation de ce phénomène et le soutien des personnes concernées prennent forme. »

Stefan Spring, mandaté pour le projet CVI, responsable de la recherche de l'UCBA (jusqu'à février 2023)

En concertation avec ses organisations membres et ses partenaires des disciplines voisines, l'UCBA a élaboré un « Consensus CVI » relatif aux déficiences visuelles d'origine cérébrale. Parmi les quinze éléments énoncés, le document, fruit de la collaboration entre 70 spécialistes, comporte notamment des déclarations d'intention pour la mise en œuvre d'une évaluation et d'un soutien optimaux d'enfants, de jeunes et d'adultes concernés en vue d'une sensibilisation au CVI et du développement de structures.

Actuellement, cette proposition commune est débattue dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'UCBA. Jusqu'à son adoption finale, les étapes du développement du projet envisagées sont les suivantes : ébauche d'un concept proposée pour la création des centres spécialisés régionaux CVI, conception d'une brochure CVI, liste de contrôle UCBA incluant un protocole d'observation permettant de traiter une suspicion à un premier niveau de dépistage, révision de la directive S2K « Troubles de la perception visuelle » de l'association des sociétés scientifiques et médicales allemandes (AWMF). Cette directive constitue la base d'une bonne collaboration avec toutes les disciplines proches impliquées que sont la pédagogie, la psychologie, la réadaptation et la médecine. La coordination envisagée dans le contexte du projet CVI est une perspective réjouissante.

70

spécialistes ont contribué au développement du consensus autour du CVI.



Formation et recherche

Nombre de cours et participants (pour toute la Suisse)

	Cours 2022	Cours 2021	Part. 2022	Part. 2021
Cours d'introduction	18	11	141	105
Cours de perfectionnement	6	7	52	54
Journées d'information	1	0	28	0
Cours de formation continue	11	6	107	44
Total	36	24	328	203

Marketing et communication

Matériel d'information et de simulation, valise d'information

	2022	2021
Nombre de brochures d'information, de lunettes de simulation, de films	77 163	89 355
Nombre de prêts de la valise d'information	130	131

Service spécialisé en surdicécité

Nombre d'heures de conseil consacrées aux personnes atteintes de surdicécité et leurs proches

	2022	2021
Service social pour personnes sourdaveugles et placement des bénévoles	11 977	10 880
Réadaptation de personnes sourdaveugles (orien- tation & mobilité, activités de la vie journalière et communication, basse vision, soutien informatique, consultation pour moyens auxiliaires)	5 466	5 161
Total	17 443	16 041

Nombre de personnes concernées ayant bénéficié de prestations

	2022	2021
Nombre de personnes concernées ayant bénéficié de prestations du service	413	390

Cours pour proches, personnes de contact, bénévoles et assistants en communication

	Cours 2022	Part. 2022	Cours 2021	Part. 2021
Proches, personnes de contact et bénévoles	26	132	20	97
Assistants en communication	4	24	2	12
	cours d'une journée		cours d'une journée	17
			1 formation de base (à 20 jours)	
Total	30	156	23	126

Nombre de cours, de séjours de vacances, d'activités régionales pour personnes atteintes de surdicécité et nombre de participants

	Cours 2022	Part. 2022	Cours 2021	Part. 2021
Week-ends et séjours de vacances entre 2 et 8 jours	5	71	3	32
Cours d'une journée et cours en ligne	127 (et 15 en ligne)	956	90 (et 29 en ligne)	715
Total	132 + 15 en ligne	1 027	93 + 29 en ligne	747

Prestations des collaboratrices et collaborateurs bénévoles de l'UCBA

	2022	2021
Nombre de collaborateurs bénévoles formés actifs de l'UCBA	270	258
Nombre d'interventions effectuées	3 004	2 333
Nombre d'heures d'accompagnement des personnes sourdaveugles (à des excursions, cours, groupes de rencontre, ateliers, rendez-vous individuels, vacances etc.)	18 665	13 673

Assistance en communication

	2022	2021
Nombre de personnes sourdaveugles bénéficiant de l'assistance en communication UCBA	111	92
Nombre d'assistants en communication formés et actifs	36	38
Nombre de mandats	981	532
Nombre d'heures d'accompagnement de personnes sourdaveugles effectuées	5 885	2 645

Service spécialisé des moyens auxiliaires**Prestations liées à la vente de moyens auxiliaires**

	2022	2021
Nombre d'heures de consultation en moyens auxiliaires	2 213	2 710
Nombre de moyens auxiliaires vendus	18 320	17 775
Nombre de clients de moyens auxiliaires	42 527	41 445

Service spécialisé en basse vision**Prestations liées à la basse vision**

	2022	2021
Nombre d'heures de consultation pour des professionnels	180	217
Nombre d'heures de consultation pour des personnes en situation de handicap visuel	293	349
Nombre d'heures de participation et réalisation de cours	432	306
Nombre de tests de vue et de moyens auxiliaires optiques vendus	614	731



Merci de soutenir les personnes concernées



« Nos plus vifs remerciements vont à nos donatrices et à nos donateurs, à nos bienfaitrices et à nos bienfaiteurs, à nos partenaires, à nos organisations membres, ainsi qu'à nos nombreuses et nombreux bénévoles pour leur soutien à nos prestations et à nos projets. »

Direction de l'UCBA

Notre travail en faveur des personnes en situation de cécité, de surdicécité et de malvoyance est avant tout financé par des dons. Nombreux sont en Suisse les particuliers, les fondations, les entreprises et les organisations à nous apporter leur aide aujourd'hui déjà. Ils nous permettent de remettre gratuitement ou à des conditions avantageuses des moyens auxiliaires aux personnes concernées, de former et d'engager des bénévoles pour les accompagner, d'effectuer des recherches en leur faveur et d'organiser des activités de formation et loisirs spécialement à l'intention des personnes en situation de surdicécité afin de promouvoir leur inclusion. De plus, ils rendent possible la réalisation de projets tels que les semaines d'action annuelles à

l'occasion la journée internationale de la surdicécité et la remise, à intervalle régulier, du Prix de la Canne blanche. En notre qualité d'organisation certifiée par Zewo, nous assurons que les dons qui nous sont confiés sont affectés avec le plus grand respect là où ils s'avèrent les plus utiles.

Pour leur part, les médias soutiennent également notre travail en nous offrant des espaces publicitaires pour nos annonces-bouchons.

Nous tenons à vous remercier sincèrement toutes et tous pour votre généreux soutien en 2022, sans oublier les donateurs qui n'ont pas souhaité être cités.

Un immense merci à toutes les fondations, entreprises, organisations et paroisses de leur précieuse contribution en 2022

- Baschi Senior Häusler Stiftung
- Bernet-Kernen Stiftung
- Briano Stiftung
- Bureau fédéral pour l'égalité des personnes handicapées BFEH
- Cammino Verde Stiftung
- Carl und Elise Elsener-Gut Stiftung
- Claudia und Walter Burkhardt-Gloor Stiftung
- Communauté BEJUNE
- Commune de Heimberg
- Commune de Meyrin
- Commune des habitants de Saanen
- Couvent St-Ursule
- Club de golf de Waldkirch
- Däster Schild-Stiftung
- Emmy Hedinger-Stiftung
- Estremoz Stiftung
- Fondation Ernest Matthey
- Fondation Inverni
- Fondation Johan et Jacqueline Faye
- Fondation La Colombe
- Fondation Leenaards
- Fondation Lord Michelham of Hellingly
- Fondation W. et E. Grand d'Hauteville
- Fondation privée
- Fondation d'utilité publique ACCENTUS, Fonds Margrith Staub
- Fritz und Julia Jörg-Stiftung
- Généreux donateur conseillé par CARIGEST SA
- Hannie Hefti Walder-Stiftung
- Hans-Marti Stiftung
- Hatt-Bucher-Stiftung
- Heinz Schöffler-Stiftung
- Interzegg AG
- Dr. Jean Stieger-Stiftung
- Jeannine Hatt Stiftung
- Jopalux Stiftung
- Kerzenlabyrinth
- Kirschner Loeb Stiftung
- KünzlerBachmann AG
- Loterie romande
- Marty + Partner Ingenieurbüro AG
- MBF-Foundation
- Nouvelle Cassius Fondation
- Novis Group
- Paroisse catholique de Celerina
- Paroisse catholique de Laufen
- Paroisse catholique de Sins
- Paroisse catholique de Zoug
- Paroisse catholique de St-Paul et St-André
- Paroisse de Gränichen
- PP Autotreff
- Pronoia-Stiftung
- Roches Utiger-Stiftung
- Ruth Baumer-Stiftung
- Société suisse pour l'optique et l'optométrie SSOO
- Société suisse d'utilité publique
- SPG SA
- Stiftung Blindenheim Basel
- Stiftung HPZ Fribourg
- TAZZ Augenzentrum Zürich
- T. & H. Klüber Stiftung
- VISILAB SA
- Von Hoff AG

Bilan au 31 décembre 2022

	Commentaire	31.12.2022		31.12.2021	
		CHF	%	CHF	%
Actif					
Actif circulant		3 663 984	48%	5 187 357	54%
Liquidités		1 577 798	21%	1 692 121	18%
Titres		1 060 437	14%	2 441 894	26%
Créances livraisons et prestations		153 952	2%	136 902	1%
Autres créances à court terme		44 238	1%	129 883	1%
Stocks		499 520	6%	505 712	5%
Comptes de régularisation actif		328 040	4%	280 845	3%
Actif immobilisé affecté		2 494 308	32%	2 825 422	30%
Fonds avec affectation limitée		2 494 308	32%	2 825 422	30%
Actif immobilisé		1 565 670	20%	1 542 302	16%
Immobilisations corporelles		1 470 939	19%	1 503 874	16%
Immobilisations incorporelles		94 731	1%	38 427	0%
Total actif	1	7 723 962	100%	9 555 081	100%
Passif					
Dettes financières à courte terme		1 896 366	25%	2 136 538	22%
Dettes livraisons et prestations		803 011	10%	394 452	4%
Dettes à court terme portant intérêt		501 410	6%	501 410	5%
Autres dettes à court terme		273 354	4%	941 082	10%
Comptes de régularisation passif		318 591	4%	299 593	3%
Dettes financières à long terme		0	0%	0	0%
Dettes à long terme portant intérêt		0	0%	0	0%
Capital des fonds affectés		2 476 198	32%	2 690 413	28%
Fonds avec affectation limitée (fonds de produits)		2 476 198	32%	2 690 413	28%
Capital de l'organisation		3 351 398	43%	4 728 130	50%
Capital lié		18 109	0%	135 009	1%
Capital libre		4 593 121	59%	4 761 799	50%
Résultat de l'exercice		-1 259 832	-16%	-168 678	-2%
Total passif	2	7 723 962	100%	9 555 081	100%

Compte d'exploitation 2022

	Commentaire	2022		2021	
		CHF	%	CHF	%
Produits					
Dons		3 165 239	32%	3 104 396	30%
Dons affectés*		993 607	10%	986 564	10%
Legs		291 737	3%	574 972	6%
Legs affectés		0	0%	0	0%
Produits de campagnes de collecte de fonds	3	4 450 583	45%	4 665 932	45%
Prestations fournies pour le compte des pouvoirs publics		3 896 070	39%	3 846 006	37%
Cotisations		98 300	1%	101 400	1%
Moyens auxiliaires		755 848	8%	863 680	8%
Basse vision		131 811	1%	154 506	2%
Formation et recherche		415 194	4%	417 000	4%
Contributions aux cours, honoraires, autres prestations		137 184	1%	110 041	1%
Total produits de prestations fournies	4	5 434 407	54%	5 492 633	53%
Produit locatif immeuble de bureau St-Gall		137 380	1%	137 380	1%
Total produits d'exploitation		10 022 370	100%	10 295 945	100%
Charges d'exploitation					
Moyens auxiliaires		-594 575	5%	-520 486	5%
Basse vision		-70 491	1%	-95 947	1%
Formation et recherche		-188 189	2%	-245 869	2%
Cours et contributions aux handicapés		-844 457	7%	-597 579	5%
Collecte de fonds		-1 456 294	13%	-1 415 146	13%
Relations publiques		-598 484	5%	-616 812	6%
Services généraux		-99 993	1%	-156 507	1%
Personnel		-5 610 116	50%	-5 570 521	51%
Frais de voyage et de représentation		-231 839	2%	-211 632	2%
Autres charges d'exploitation		-1 418 478	13%	-1 421 505	13%
Amort. d'immobilisations corporelles		-123 962	1%	-122 181	1%
Amort. d'immobilisations incorporelles		-27 308	0%	-29 621	0%
Total charges d'exploitation	5	-11 264 185	100%	-11 003 804	100%
Résultat d'exploitation		-1 241 814		-707 860	
Produits financiers	6	-524 435		497 170	
Résultat sans rapport avec l'organisation	7	175 303		-5 160	

*dont contribution de la Loterie Romande: CHF 20 000

Résultat annuel sans résultat fonds		-1 590 947	-215 850
Attribution aux fonds affectés	8	-1 074 326	-1 425 414
Utilisation fonds affectés		1 405 441	1 472 586
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation		-1 259 832	-168 678
Attribution au capital de l'organisation		-	-
Utilisation du capital de l'organisation		1 259 832	168 678
		0.00	0.00

Principes de comptabilité et de présentation des comptes

La présentation des comptes de l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA se conforme aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC, RPC fondamentales et RPC 21) et au code des obligations. Elle est conforme à la loi suisse et aux principes et directives de la Fondation Zewo. Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA.

Commentaire concernant le bilan et le compte d'exploitation

Le total du bilan a diminué de 1831 kCHF par rapport à l'année précédente et se situe désormais à 7724 kCHF. Les comptes annuels se soldent par une perte de 1260 kCHF. Les recettes sont inférieures de 274 kCHF à celles de l'année précédente et les charges ont augmenté de 260 kCHF. Il faut mentionner à ce propos qu'en vertu du contrat avec l'OFAS les produits généraux de l'UCBA doivent aussi être répartis selon une clé dans les prestations subventionnées au titre de l'art. 74. Selon l'OFAS, un excédent éventuel de la comptabilité analytique au titre de l'art. 74 doit être transféré à un fonds de fluctuation lié, tandis qu'un éventuel découvert est retiré de ce fonds. Mais il n'existe pas actuellement de fonds de fluctuation.

1 Les variations les plus importantes des actifs sont celles des titres, ce qui est imputable aux transferts de titres dans les liquidités. Les fonds affectés ont diminué en proportion de leur emploi.

2 Du côté des passifs, les variations les plus importantes sont affichées par les créances résultant de livraisons et de prestations (créanciers plus élevés à la fin de l'année) et par les autres dettes à court terme (exceptionnellement élevées l'année précédente). L'hypothèque arrivée à échéance en 2022 a été prolongée d'une année, raison pour laquelle elle est de nouveau mentionnée dans les fonds étrangers à court terme et non à long terme.

3 Le produit des dons est supérieur d'environ 68 kCHF à celui de l'année précédente. Au premier coup d'œil, les legs ont diminué de moitié. Un legs de 700 kCHF a toutefois été attribué en 2022. Il ne sera pris en considération que dans les comptes 2023 puisque le versement a lieu en 2023.

4 Les produits des prestations fournies ne présentent pas de variations importantes. La baisse des moyens auxiliaires techniques reflète les fluctuations habituelles des années précédentes.

5 Les charges d'exploitation sont supérieures d'environ 260 kCHF à celles de l'année précédente. La plus grande variation est celle des cours et des contributions aux handicapés (247 kCHF). Elle est imputable aux cours organisés à nouveau normalement après le coronavirus.

6 Le résultat financier reflète la mauvaise performance de 2022 due à la situation mondiale incertaine.

7 En 2022, il y a eu un transfert hors période.

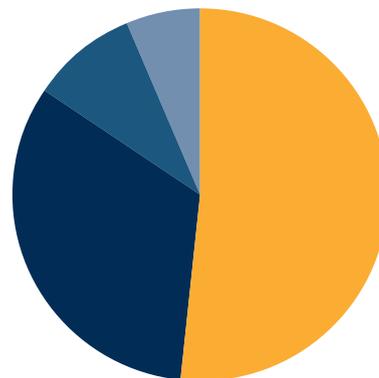
8 Les variations des fonds affectés concernent les fonds de l'UCBA (+1016 et -856 kCHF) et les fonds externes (+10 et -385 kCHF).

Charges de projets, de prestations et administratives

Charges de projets et de prestations (incl. frais de personnel)	2022		2021	Directive Zewo
Frais de personnel	4 649.7		4 794.1	
Frais de voyage et de représentation	204.6		154.5	
Charges d'exploitation	2 613.6		2 658.2	
Amortissements	50.0		53.8	
Imputation de prestations internes	543.9		558.2	
Total	8 061.8	72%	8 218.9	75% > 65%
Charges administratives (incl. frais de personnel 1)				
Frais de personnel	1 141.0		902.2	
Frais de voyage et de représentation	47.1		65.2	
Charges d'exploitation	2 456.9		2 277.8	
Amortissements	101.3		98.0	
Imputation de prestations internes	-543.9		-558.2	
Total	3 202.4	28%	2 784.9	25% < 35%
Total charges d'exploitation	11 264.2	100%	11 003.8	100%
1) dont charges de la collecte de fonds (incl. frais de personnel)				
Frais de personnel	148.3		108.2	
Frais de voyage et de représentation	3.5		7.7	
Charges d'exploitation	1 479.8		1 427.9	
Amortissements	1.6		0.0	
Imputation de prestations internes	7.9		30.4	
Total	1 641.1	15%	1 574.2	14% < 25%

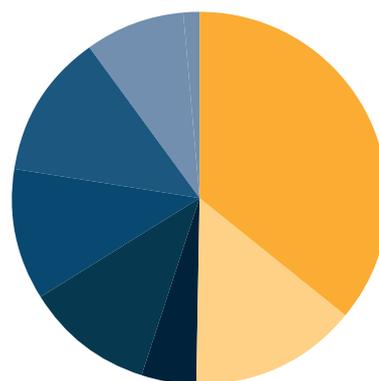
Produits et charges d'exploitation

- Récolte de fonds, dons de fondations et sponsoring par des entreprises, legs et successions: CHF 4 451 000
- Contributions de l'Office fédéral des assurances sociales: CHF 3 896 000
- Vente des moyens auxiliaires techniques et optiques: CHF 888 000
- Recettes de prestations spéciales pour les organisations membres, ainsi que l'organisation des cours de formation continue et les produits locatifs immeubles: CHF 787 000



Revenus: CHF 10 022 000

-
- Prestations pour les personnes sourdaveugles (conseil, réadaptation, ateliers créatifs, séjours de vacances, etc.): CHF 4 362 000
 - Développement, recherche, conseil et distribution de moyens auxiliaires techniques: CHF 1 203 000
 - Conseil, achat et distribution de moyens auxiliaires optiques, recherche et développement en basse vision: CHF 267 000
 - Relations publiques, communication et sensibilisation auprès du grand public des besoins des personnes concernées, conception et distribution de matériel d'information: CHF 1 104 000
 - Prestations pour des organisations membres, cours pour les professionnels du domaine du handicap visuel; bibliothèque spécialisée, coordination de la défense des intérêts au niveau national: CHF 911 000
 - Récolte de fonds et informations aux donateurs: CHF 1 641 000
 - Administration: CHF 1 561 000
 - Dons à des personnes aveugles ou sourdaveugles issus de fonds affectés: CHF 215 000



Dépenses: CHF 11 264 000



Ernst & Young SA
Aeschengraben 27
Case postale
CH-4002 Bâle

Téléphone: +41 58 286 86 86
Téléfax: +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale des délégués
Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBA), St. Gall

St. Gall, le 12 mai 2023

Rapport de l'auditeur indépendant sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBA), St. Gall (la société), comprenant le bilan au 31. Décembre 2022, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'auditeur.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

La direction est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, la direction est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Ernst & Young SA



Andreas Traxler
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Pascal Künzler
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

Annexes

- ▶ Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation du capital et l'annexe)

NOTE

Le rapport de l'auditeur se réfère aux pages 24, 25 et 28 de ce rapport annuel

Composition du comité de l'UCBA en 2022

Le comité se compose de six personnes en situation de cécité, de malvoyance ou de surdicécité, ainsi que de cinq personnes sans déficience visuelle.



Président

Thomas Dietziker

Baar

Directeur du « Heilpädagogisches Schul- und Beratungszentrum Sonnenberg », Baar (membre du comité de l'UCBA depuis 2009, président depuis 2017)

Tél. prof. : 041 767 78 33 ;

thomas.dietziker@szblind.ch



Vice-présidente

Ruth Häuptli

Zofingen

Présidente de l'Action Caritas Suisse des Aveugles (membre du comité de l'UCBA depuis 2017, vice-présidente depuis 2021)

Tél. privé : 062 751 66 14 ;

ruth.haeuptli@szblind.ch



Trésorière

Carmelina Castellino

Zollikofen

Directrice Blindenschule Zollikofen
Présidente de la commission UCBA de pédagogie spécialisée

(membre du comité de l'UCBA depuis 2017)

Tél. prof. : 031 910 25 14 ;

carmelina.castellino@szblind.ch



Membres

Rita Annaheim

Aarburg

Présidente de la section Suisse centrale de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants (membre du comité de l'UCBA depuis 2017)



Antonella Bertolini Kocagöncü

Robasacco TI

Déléguée de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants (membre du comité de l'UCBA depuis 2021)



Susanne Gasser

Glarus

Présidente de l'Union suisse des aveugles (USA)
Membre du comité de Pro Infirmis (membre du comité de l'UCBA depuis 2021)



Claudia Graf

Buchs

Responsable du service spécialisé handicap visuel Fokus-plus (membre du comité de l'UCBA depuis 2021)



Urs Hiltebrand

Hergiswil

Directeur de la fondation AccessAbility
Lucerne (membre du comité de l'UCBA depuis 2021)



Louis Moeri

Genève

Directeur de l'Association pour le bien des
aveugles et malvoyants ABA
(membre du comité de l'UCBA depuis 2013)



Giuseppe Porcu

St-Gall

Membre du comité de la Fédération suisse des
aveugles et malvoyants FSA
(membre du comité de l'UCBA depuis 2021)



Gregor Wadenpohl

Ferrette FR

Directeur de la Sehbehindertenhilfe Basel AG
(jusqu'en automne 2022)
(membre du comité de l'UCBA depuis 2021
jusqu'en automne 2022)

Présidents d'honneur de l'UCBA

Rino Bernasconi, Lugano ; André Assimacopoulos († 14.08.2020),
Plan-les-Ouates

Membres d'honneur de l'UCBA

Fritz Buser, Olten ; Christina Fasser, Mollis ; Albrik Lüthy († 02.12.2017), Bern ;
Rose-Marie Lüthi Kreibich († 02.12.2021), Zurich ; Rosmarie
Nef-Landolt, Flawil ; Fritz Steiner, Dornach

Composition de la direction de l'UCBA en 2022

La gestion opérationnelle de l'UCBA est assurée par notre direction.



Pierre-Alain Uberti
Directeur général ;
St-Gall et Lausanne



Stephan Mörker
Directeur du service
spécialisé des moyens
auxiliaires ; Lenzbourg



Gerda Frischknecht
Directrice de la formation
et de la recherche /
directrice adjointe ; St-Gall



Sabrina Ruch
Directrice des ressources
humaines ; St-Gall



Muriel Blommaert
Directrice du service
spécialisé en surdicécité ;
Lausanne



Walter Strässle
Directeur finances et
informatique ; St-Gall



Nina Hug
Co-directrice marketing
et communication ;
St-Gall



Susanne Trefzer
Directrice du service
spécialisé en basse vision
(jusqu'au 31.12.2022) ;
Lenzbourg



Carol Lagrange
Co-directrice marketing
et communication ;
Lausanne

Organisations membres

Membres ordinaires et associés de l'UCBA

Nos membres sont des organismes suisses de droit privé ou public telles des associations, des fondations, des sociétés et des administrations de collectivités de droit public. Tous s'investissent en faveur des personnes aveugles, malvoyantes et sourdaveugles. L'adhésion à l'UCBA est strictement réservée aux organisations, les particuliers ne sont pas admis.

Membres ordinaires en 2022 (organisations et sections)

- Aargauer Sehhilfe, Aarau
- Action Caritas suisse des aveugles CAB, Zurich
- Association des indépendants spécialisés en basse vision, Lausanne
- Association « Ecole de la pomme », Soleure
- Association « L'art d'inclure », Lausanne
- Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (ABA), Genève
- Association Romande des Parents d'enfants Aveugles et malvoyants ARPA, Lausanne
- Blind Power, Berne
- Blinden- und Behindertenzentrum, Berne
- Blinden-Fürsorge-Verein Innerschweiz (BFVI), Horw
- Blindenschule, Zollikofen
- Fédération suisse des aveugles et malvoyants, FSA, Berne
- Fokus-plus, Fachstelle Sehbehinderung, Olten
- Fondation AccessAbility, Lucerne
- Fondation Asile des aveugles, Lausanne
- Fondation Ecole Romande pour chiens-guides d'aveugles, Brenles
- Fondation école suisse pour chiens d'aveugles, Allschwil
- Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale, FAS, La Chaux-de-Fonds
- FRSA, Fondation Romande en faveur des personnes SourdesAveugles, Monthey
- GERSAM, Groupe d'Entraide Romand de Sourds-Aveugles Malentendants-Malvoyants, Lausanne (liquidé le 19 mai 2022)
- GRSA, Groupement Romand de Skieurs Aveugles et Amblyopes, Lausanne
- Heilpädagogischer Dienst, Coire
- LE FOYER, Centre éducatif pour personnes aveugles ou malvoyantes intellectuellement handicapées, Lausanne
- MEB – Mission Evangélique Braille au service des aveugles et malvoyants, Vevey
- obvita, Ostschweizerischer Blindenfürsorgeverein, St-Gall
- Retina Suisse, Zurich
- SBS, Schweizerische Bibliothek für Blinde, Seh- und Lesebehinderte, Zurich
- Schule Fokus Sehen, Zurich
- Schweizerischer Blinden-Schachbund, Zurich
- Sehbehindertenhilfe Basel, Bâle
- Service médico-pédagogique de Genève, c/o Centre d'Appui pour Handicapés de la Vue, CAPHV, Genève
- Società ticinese per l'assistenza dei ciechi, STAC, Lugano
- SONNENBERG – Heilpädagogisches Schul- und Beratungszentrum, Baar

NOTRE ORGANISATION

- Stiftung blindekuh, Zürich
- Stiftung Lerchenhof, Zurich
- Stiftung Mühlehalde, Zurich
- Stiftung Ostschweizerische Blindenführhundeschule OBS, Goldach
- Stiftung Taubblinden-Hilfe, Zurich
- Stiftung visoparents, Dübendorf
- TANNE – Schweizerische Stiftung für Taubblinde, Langnau am Albis
- Union suisse des aveugles USA, Zurich
- Verein Blind-Jogging, Bâle
- Verein für Blindenhunde und Mobilitätshilfen, VBM, Liestal
- Verein Low Vision Zentrum, Zurich
- Verein Physioblind, Glaris
- Visiopädagogischer Dienst, Lucerne
- Zürcher Sehhilfe, Zurich

Sections de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA, Berne

- Sections Argovie/Soleure ; Berne ; Oberland bernois ; Bienne ; Fribourg ; Genève ; Grisons ; Jura ; Neuchâtel ; Suisse du Nord-Ouest ; Suisse orientale ; Unitas ; Valais ; Vaud ; Suisse centrale ; Zurich-Schaffhouse.

Sections de l'Action Caritas suisse des Aveugles CAB, Zurich

- Sections « Notre Dame de la Lumière » (Fribourg/Vaud/Genève/Bas-Valais) ; « St-Théodule » (Haut-Valais) ; « Sta. Lucia » (Tessin) ; « St. Urs und Viktor » (Berne/Soleure/Bâle).

Groupes régionaux de l'Union suisse des aveugles USA, Zurich

- Berne ; Suisse du Nord-Ouest ; Suisse orientale ; Valais ; Zurich.

Membres associés

- Association Suisse pour l'Eclairage, Olten
- BORNA - Arbeits- und Wohngemeinschaft, Rothrist
- Centre Orif, Pomy
- Clair Bois, Fondation en faveur des personnes polyhandicapées, Plan-les-Ouates
- Fondation « Les Buissonnets », Fribourg
- Fondation RgZ, Zurich
- Friedrich und Amalie Meyer-Baumann-Stiftung, Zurich
- Heilpädagogische Früherziehung im Kanton Thurgau, Frauenfeld
- Heilpädagogische Vereinigung Rheintal, Heerbrugg
- Heilpädagogischer Dienst St. Gallen – Glaris, St-Gall
- Hilfe für Blinde in Israel, Bâle
- Home « La Sombaille », La Chaux-de-Fonds
- Landenhof, Zentrum für Hören und Sehen, Unterentfelden
- Reha-Klinik Zihlschlacht AG, Zihlschlacht
- Stiftung compaterra, Wabern
- Stiftung Kronbühl, Kronbühl
- TSM, Therapie Schulzentrum Münchenstein, Münchenstein
- Zentrum für körper- und sinnesbehinderte Kinder (ZKSK), Soleure



**Union centrale suisse pour le bien
des aveugles UCBA**

Chemin des Trois-Rois 5bis
CH-1005 Lausanne

www.ucba.ch

Compte pour les dons

CH58 0900 0000 1000 3122 5

